



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 17 JUIN 2006 (ANNEE 2005) RAPPORT MORAL 2005-2006

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonjour,

Il me revient donc à cet instant d'ouvrir l'Assemblée Générale, de dresser le bilan de l'année 2005, et d'indiquer les perspectives de travail et les orientations de l'Association pour les années à venir.

En premier lieu, je voudrai excuser l'absence de Mme BAUDOIN-SOYER, et de Maître Xavier VINCENT, membres du Conseil d'Administration, ainsi que du Docteur Michel CORNETTE, Médecin généraliste référent de l'ITEP Vernon, et de Mme Dominique THIEBOT, Maire Adjoint de Vernon, chargée des affaires sociales et de la famille.

Je salue tout particulièrement Monsieur Jean-Pascal VIOLET, Substitut du Procureur Général, Magistrat Délégué à la Politique Associative et à l'Accès au Droit, à la Cour d'Appel de Rouen, qui nous fait l'honneur de sa présence.

En second lieu, je salue la participation de Monsieur Philippe QUICRAY, Kinésithérapeute et jeune retraité, candidat parrainé par deux administrateurs, Pierre DELAUNAY et moi-même, candidat agréé par le Bureau à l'unanimité à un mandat d'Administrateur conformément à nos statuts.

Après cette assemblée les membres élus du conseil d'Administration éliront le Bureau de l'Association.

Donc chaque année, le rapport du Président sélectionne quelques faits ou évènements qui sont de nature à mettre en évidence l'importance des travaux et actions engagées par notre Association pour offrir aux usagers qu'elle accueille l'épanouissement et la meilleure qualité de vie possible.

Si comme 2004, l'année 2005 fut encore une année d'intense activité pour l'Association, elle restera aussi marquée par la mise en œuvre des orientations que nous avons arrêtées lors de notre dernière Assemblée Générale.

En effet le 11 juin 2005, nous avons pris un certain nombre d'engagements, et il convient qu'au nom du Conseil d'Administration (que je salue et que je remercie vivement, notamment pour la solidarité qu'il manifeste envers son Bureau et son Président, et aussi par sa présence chaleureuse et pour son éclairage précieux, lors des nombreuses décisions délicates et importantes qu'il a fallu prendre).

Il convient donc, que je vous rende compte des engagements mis en œuvre ou de leur état d'avancement.



I - La volonté Associative de poursuivre les réformes et de moderniser ses établissements et services

Comme l'an dernier le Conseil d'Administration et le Bureau se sont de nouveau beaucoup réunis, près de 10 fois, et se sont de fait fort impliqués dans la vie de l'Association.

Vous le savez beaucoup de projets sont sur les rails ; certains ont été reportés par l'Association comme la création d'un service de tutelles aux prestations sociales (enfants et adultes) du fait d'un nouveau mode de financement peu rassurant pour l'avenir, et de la réforme en cours de la protection de l'enfance susceptible de faire évoluer cette mesure.

Mais revenons aux projets en cours et à réaliser :

La création d'une nouvelle unité d'accueil du Centre Educatif les Fontaines, Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), est maintenant bien réelle, l'Association est propriétaire des lieux et les travaux ont débuté dès le mois de Mai 2006.

D'ailleurs certains salariés et certains élus des Institutions représentatives du personnel au sein de l'Association ont pu s'en rendre compte lors d'une visite sur place qui leur fut proposée il y a peu de temps.

De même sachez que courant juillet, des responsables de la Délégation Sociale du Conseil Général viendront découvrir les locaux de ce nouveau Foyer, situés 70 rue Emile Loubet à Vernon.

L'ouverture et le fonctionnement de cette structure pour 12 jeunes garçons et filles de 12 à 15 ans doivent avoir lieu dans le début de l'année 2007.

Aussi avant fin juin, un appel à candidature sera effectué, afin de recruter au plus tôt le Chef de service et de projet de cette structure.

Un peu plus tard, afin de constituer l'équipe, les autres appels à candidature se dérouleront comme établi maintenant. L'Association mettra toujours en œuvre la même procédure. 1er temps candidature interne à l'Association puis si nécessaire recherche externe hors Association.

Le Centre de guidance familiale Trait D'Union : L'année 2005, aura justifié, s'il le fallait encore le bien fondé de la nécessaire aide apportée aux familles et aux enfants par l'équipe du Centre de Guidance familiale Trait d'Union.

Aujourd'hui, je parle d'équipe, car l'arrivée de 2 personnes supplémentaires et complémentaires prouve l'intérêt que porte l'Association à ce service.

Mme Isabelle LEGROS, Secrétaire à ½ temps, ainsi qu'en renfort en C.D.D. Mme Florence LECUYER - LE BRAS, Médiatrice diplômée Avocat de métier, sont venus rejoindre Elisabeth PAGENAUD, Médiatrice diplômée, Assistante sociale et Thérapeute, et Pascale LASSOUDIÈRE, également Médiatrice diplômée et Conseillère conjugale et familiale.

L'activité se développant deux nouveaux lieux de travail supplémentaires ont été retenus par le Conseil d'Administration. Outre les locaux de Vernon Avenue Montgomery, un bureau a été mis à disposition au Val de Reuil dans nos locaux associatifs, mais aussi 3 pièces à Evreux, en plein centre ville marquant à cette occasion, pour l'Association, sa volonté de se positionner clairement au cœur de son Département.

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.) d'Orgeville et sa reconstruction :

Avec l'accord de la DDASS, l'I.T.E.P. d'Orgeville va diversifier ses réponses dès le 1er septembre 2006 avec la possibilité de 4 places de semi internat (enfants accueillis à la journée, revenant dans leur famille le soir).

Par ailleurs, l'Association Les Fontaines, va se porter acquéreur le 22 juin, au prix de 5€ le M2, à 20 kms environ d'Orgeville d'un terrain situé à Saint Sébastien de Morsent. Ce terrain d'environ 17000 M2 jouxte le Centre de rééducation de La Musse. L'implantation de l'I.T.E.P. est prévue sur une zone identifiée par la Communauté d'Agglomération d'Evreux comme étant exclusivement réservée aux secteurs « sanitaire », « social » et « médicosocial ».

Nous aurons donc comme voisins, outre le Centre de rééducation de La Musse, un E.S.A.T. (ex. C.A.T.), les services de l'Association ADEMINC, et la Fondation d'Auteuil (les Orphelins Apprentis d'Auteuil), qui elle, devrait ouvrir une M.E.C.S. pour la fin de l'année 2007.



Pour l'I.T.E.P. nous prévoyons son ouverture et l'arrivée des jeunes usagers au 1er trimestre 2009.

Isabelle LACAPE, Directrice, vous indiquera lors de cette Assemblée, les dispositions futures du fonctionnement de cet établissement, qui verra, comme pour le Foyer de la Rue Emile Loubet et pour la première fois au sein de notre Association, la mise en place de la mixité dans l'accueil pour le semi internat et peut-être l'internat de nos usagers.

Le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (S.E.S.S.A.D.) Mosaïque (Pacy sur Eure) : Par l'animation judicieuse et très professionnelle de Mlle Céline VAN DER HOEVEN, et avec le concours efficace de son équipe, ce service de l'I.T.E.P. d'Orgeville a totalement pris son envol. Il peut et doit servir de référence au futur projet S.E.S.S.A.D. de l'I.T.E.P. de Vernon.

D'ailleurs le Conseil d'Administration veillera à ce que des liens étroits et effectifs entre les 2 S.E.S.S.A.D. soient de mise.

Le Centre d'Accueil de Jour La Source : Gilles CALDERAN, Directeur adjoint, Responsable de l'équipe interdisciplinaire du Centre d'Accueil de Jour LA SOURCE, va décliner tout à l'heure l'activité de cet établissement.

Mr CALDERAN a été chargé en octobre 2005 sur décision du Conseil d'Administration de la mission de recherche et de projet sur le projet associatif de création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) pour adultes handicapés.

A l'occasion de cette Assemblée Générale, nous souhaitons informer l'ensemble des salariés, mais aussi nos partenaires institutionnels et financiers, que l'Association a donné un accord de principe aux autorités de la D.D.A.S.S. de l'Eure, pour la construction de préférence sur Vernon d'une Maison d'Accueil Spécialisée.

Ces usagers, personnes handicapées, y seraient accueillies à l'année (fonctionnement continu 365 jours) au nombre de 28 avec possibilité d'accueil de jour et d'accueil temporaire. (20 internes, 5 externes, 3 accueils temporaires).

Dans ce projet qui verrait le jour pour 2010 et dont la présentation au CROSMS est projetée en mai 2007, nous avons l'espoir que soit intégrée si le besoin est bien réel, la possibilité de donner une suite à l'accompagnement adapté de certains jeunes accueillis par le C.A.J. La Source.

L'I.T.E.P. de Vernon : Cet établissement a vu cette année la mise en place et le développement du dispositif transitoire de direction, de gestion et de conduite du changement voulu par le Conseil d'Administration en juin 2005.

La mission principale de ce dispositif (dont la durée avait été estimée à douze mois environ) était de conduire au sein de l'Institut Les Fontaines Vernon les changements attendus par tous (professionnels, administrateurs, autorités de contrôle) au service de la qualité de la prise en charge des jeunes accueillis, notamment en matière de cadre de travail permettant de restaurer un climat de sécurité interne tant pour les jeunes accueillis que pour le personnel.

Un état des lieux de la situation a été réalisé par l'Association avec l'appui du cabinet Adéquation Consulting ayant comme Chef de projet : Mlle Estelle BACHER. Le Conseil d'Administration remercie tout particulièrement Mlle BACHER pour les compétences professionnelles qu'elle a mis à notre disposition tant pour la réalisation de cette mission et des plans d'actions qui en découlent pour l'ITEP et le CAJ, que pour la poursuite de son appui conseil pour la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au sein de l'Association.

Cette réorganisation était nécessaire, urgente, voire impérieuse. Elle s'est faite avec le plein accord de la D.D.A.S.S. et aussi avec la volonté d'une majorité des salariés, que je souhaite au nom du Conseil d'Administration, remercier pour son réalisme et son implication très professionnelle.

Elle a nécessité le départ du Directeur ainsi que ceux de plusieurs Chefs de service.

Du fait de ces départs, nous avons embauché début Avril 2006 Mr Philippe MAHIEU, Chef de service responsable de l'équipe éducative et pédagogique de jour, et j'ai également la satisfaction de vous informer que nous accueillerons en Septembre 2006 Mme Le Docteur Véronique CHAMPONNOIS, Médecin psychiatre à l'ITEP d'Orgeville & au SESSAD Mosaïque depuis mai 2005.

Le Conseil d'Administration qui a précédé cette Assemblée Générale a retenu sa candidature.

C'est un Pédopsychiatre chevronné qui prendra la responsabilité comme Chef de service de l'équipe médicale, paramédicale et psychologique de l'ITEP de Vernon (L'actualisation de son contrat de travail avec l'Association sera conclue pour le 1er juillet pour une prise de fonction au 1er septembre).

Au nom du Conseil d'Administration qu'ils soient les bien venus.



Comme vous le devinez, la réorganisation de l'Institut Les Fontaines va se poursuivre, elle s'effectuera à son rythme et en harmonie en informant aux moments opportuns les salariés et leurs représentants élus.

Ainsi donc, avec l'accord de la DDASS et dans le cadre de sa réorganisation pour l'année 2006-2007, l'I.T.E.P. de Vernon va aussi diversifier ses réponses.

Dès le 1er septembre 2006. L'effectif des jeunes accueillis et notre agrément passeront de 60 places en internat à 44 places d'internat, soit 4 groupes de 11 enfants, complété par 6 places de semi internat (enfants accueillis à la journée, revenant dans leur famille le soir); Recevoir en I.T.E.P. des jeunes avec ce statut, à Vernon comme à Orgeville, est également nouveau pour l'Association.

Par ailleurs et parallèlement, nous verrons la création prochaine (début 2007) du S.E.S.S.A.D. de l'I.T.E.P. de Vernon pour 20 jeunes adolescents et adolescentes dont le lieu d'implantation n'est pas encore arrêté définitivement (probablement Evreux).

Ce projet sera soumis à l'avis du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale de Haute-Normandie (CROSMS) en Septembre 2006.

Avant de conclure cette première partie, il est de mon devoir de rappeler que le Conseil d'Administration et son Président sont garants de l'état de droit et de l'équité mais aussi de la légalité et de l'égalité de traitement au sein de l'Association, tout comme de la bonne gestion des deniers publics alloués à ses projets.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration a décidé et ce dès le 24 octobre 2005 la réalisation d'un contrôle général, et si besoin d'une mise en conformité au 1er septembre 2006, des horaires et des régimes d'aménagement du temps de travail au sein de l'Institut Les Fontaines Vernon (ITEP & CAJ La Source) au regard de la réalisation de la durée collective du travail en vigueur pour l'Association.

Cette décision est en grande partie réalisée et les derniers changements et les mises en conformité envisagés par les Chargés de Direction seront soumis à la validation du Conseil d'Administration. A l'issue de cette validation et de sa gestion sociale, chaque salarié de ces deux établissements sera destinataire, si besoin, d'une information individuelle (courrier recommandé avec accusé de réception) au plus tard début juillet pour une mise en œuvre envisagée dès septembre 2006.

Je viens donc de décliner succinctement les projets en cours et à venir, et je laisserai le soin par la suite aux Directeurs, Directeurs adjoints et Chefs de service de rentrer un peu plus dans le détail pour chacun des établissements et services.

Fonctionnement de l'Association :

Je profite de cette assemblée Générale pour vous avouer l'agréable plaisir que j'ai cette année à travailler sans heurt et avec intelligence avec les élus du Comité Central d'Entreprise de l'Association (CCE), et je les en remercie.

Je voudrai également au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble des salariés adresser mes remerciements à Mr Franck LECERF, délégué syndical CGT, et à Mr Yann LE COSSEC, délégué syndical CFDT, pour la défense des intérêts des salariés et d'avoir accompagné l'Association dans la proposition de création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) comptant pour toute l'Association et ses établissements et services.

Cet accord d'entreprise permet en particulier d'inclure les personnels de l'ITEP d'Orgeville et du SESSAD Mosaïque. J'ai signé le protocole d'accord officiel hier matin lors de la séance du C.C.E. en présence de ses membres élus et des Délégués syndicaux signataires.

Messieurs, Merci pour votre sens de l'intérêt général et pour votre clairvoyance. Voici ce que des salariés sont en droit d'attendre de représentants d'organisations syndicales responsables. Merci pour les presque 200 salariés de l'Association.

II - La formation professionnelle des salariés

Vous comprendrez qu'il est évident et qu'il va de soit que la formation et la qualification du personnel doit se poursuivre sans relâche ; les Directeurs et les cadres en ont déjà reçu mission lors des deux dernières Assemblées Générales.

Pourquoi cette exigence de qualification ? Comme je l'ai rappelé l'an passé, les problématiques des usagers sont multiples et de plus en plus complexes, mais également la mise en application de nouvelles lois, qui s'imposent à nous :

- Hier celle du 02 janvier 2002, rénovant l'Action Sociale et Médico-sociale et centrée sur le respect des droits et de la dignité des personnes accueillies ;
- Aujourd'hui celle du 11 février 2005 qui concerne l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- Il y a également le nouveau décret du 06 janvier 2005 fixant les conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques ;
- Et l'actuel projet de loi de réforme de la protection de l'enfance ;
- Sans oublier la Loi Organique relative aux Lois de Finance (LOLF) qui encadre sans délicatesse les financements.

L'Association est responsable de l'exigence de mise en conformité de ses établissements avec ces politiques et orientations de leurs champs d'intervention. Seuls des professionnels qualifiés et en phase avec l'actualité de ces textes seront en mesure de mettre en place les évolutions nécessaires au sein de nos établissements.

Il faut donc persévérer dans cette politique de formation et convaincre les réticents. La loi du 4 mai 2004 relative à la formation tout au long de la vie en a renforcé les outils et les moyens dont l'Association devra poursuivre la complète mise en œuvre.

Mesdames et Messieurs « N'oubliez jamais qu'un personnel non formé et qui ne joue pas le jeu de la formation professionnelle devient de lui-même une contribution possible à la précarisation de son emploi »

Mais aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer les réussites aux Diplômes ou aux examens d'entrée en école du travail social de 12 salariés (...).

L'Association les en félicite vivement et je vous confirme au nom du Conseil d'Administration sa volonté de rechercher d'ores et déjà la mobilisation de tous les moyens financiers et de toutes les solutions au sein de l'ensemble de ses établissements et services pour autoriser le déroulement de ce véritable projet et plan exceptionnel d'investissement de la formation de son personnel.

Félicitations à tous pour vos réussites, encouragements à poursuivre pour ceux qui nous pas été reçus en sélection cette année mais qui ont le mérite de s'être remobiliser sur leur projet de qualification.

Nous espérons que cela générera une certaine émulation notamment auprès de salariés encore « frileux ».



III – Les Comptes Associatifs et les financements des Etablissements et services

Aujourd'hui, je suis heureux d'informer les salariés, et les partenaires institutionnels de l'Association, que le découvert bancaire de 518 000 Euros (pour facturations d'usagers non recouvrées), identifié en 1991 et qui avait été à l'origine ou l'une des principales causes de la restructuration de l'Institut Les Fontaines de Vernon (I.R.) est pratiquement résorbé.

Cette dette qui pesait depuis lourdement sur les prix de journées de l'I.T.E.P. est complètement résorbée grâce, entre autres, à la renégociation des intérêts et du taux des emprunts auprès du Crédit Coopératif (négociation qui a duré de janvier à octobre 2005).

Après de longues tractations très serrées, ce partenaire financier a accepté de redescendre ses taux d'emprunt élevés (de 8 à 10,25 %), et a proposé au Conseil d'Administration de nouveaux taux fixes (de 3,32 à 3,36%) soit un gain financier de 122.068 euros sur la même durée (...).

L'Association remercie à cette occasion ses interlocuteurs du Crédit Coopératif de Haute-Normandie : M. Jean-François BERLAND, Délégué Général Ouest, M. Eric EDOUARD, Directeur Régional, et Mme Françoise POCHON, Chargée de clientèle.

Concernant le financement de son projet de création rue Emile Loubet d'une nouvelle unité de vie du CENTRE EDUCATIF, l'Association, en lien avec le Conseil Général qui a apporté sa caution à hauteur de 50 %, a retenu la proposition de prêts de la Caisse d'Epargne de Haute-Normandie, autre partenaire financier. L'Association remercie à cette occasion ses interlocuteurs : M. Michel PICARD, Directeur de groupe Eure - Est, et Mme Géraldine DOUCET, Chargée d'affaires grands comptes.

Du fait de cette renégociation d'emprunts avec le Crédit Coopératif, la DDASS nous a accompagné dans notre gestion en donnant son plein accord pour intégrer aux prix de journées, les quatre dernières annuités de remboursement des emprunts que l'Association avait été dans l'obligation de contracter en 1991.

En résumé, nous pouvons affirmer que les comptes associatifs sont sains, ainsi que ceux des établissements. Notre gestion est bonne, d'ailleurs vous en aurez la confirmation lorsque le Trésorier de l'Association, Pierre CONDORET, et Gérard PERCHEY, Directeur Adjoint technique, administratif et financier, vous présenteront le rapport financier 2005 et lorsque nos comptes seront attestés par l'analyse technique, sincère et véritable, qu'en fera Monsieur Le Commissaire aux comptes ici présent.

IV – La Rénovation de la Chapelle

Il y a deux ans, Mr VINCENT, Directeur de l'Institut Les Fontaines, avec l'accord du Conseil d'Administration, avait lancé une souscription publique, auprès d'un large public (anciens usagers, anciens Directeurs, anciens salariés, anciens administrateurs, partenaires associatifs, etc.) dans le but de récolter des fonds pour sauvegarder la Chapelle.

A ce jour le montant de cette souscription d'environ 1500€ ne couvre qu'environ 1/30ème du montant estimé pour sa remise en état.

Aujourd'hui, le Conseil d'Administration doit revoir sa copie, et le projet dont je vais vous faire part est ambitieux et original. La Chapelle gardera son objet originel, c'est-à-dire un lieu CULTUEL, et comme l'aurait souhaité l'Abbé Pierre Marlé, elle sera ouverte aux usagers et aux personnels des établissements, toutes religions confondues.

Elle aura aussi la particularité d'être à certaines heures de la journée un lieu CULTUREL, c'est-à-dire aménagée pour partie en petite bibliothèque.

Pour mener à bien cette mission, nous avons recherché puis trouvé un mécène, intéressé par ce projet. Celui-ci est identifié, et aujourd'hui, il s'est engagé verbalement à mener à terme, la rénovation totale de la Chapelle avant la fin de l'année 2007.



Ainsi donc, et comme le Conseil d'Administration s'y était engagé, aucun argent ne proviendra des prix de journées des établissements et services de l'Association, respectant en cela l'éthique que s'est fixée ses membres bénévoles :

Principes de laïcité, de tolérance, de non-discrimination en particulier en raison des opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses, droit à la pratique religieuse, respect mutuel des croyances, convictions et opinions, absence de prosélytisme. Principes d'ailleurs conformes à l'Arrêté du 8 septembre 2003 relatif à la Charte des droits et libertés de la personne accueillie.

V – Les 50 ans de l'Association

Avec un petit décalage dans le temps, l'Association Les Fontaines – Abbé Pierre Marlé fêtera les 50 ans de sa création (officiellement le 12 décembre 1955) et de la mise en service de son premier établissement.

Nous souhaitons que cet anniversaire soit l'occasion pour l'ensemble des personnels (anciens ou actuellement en poste) de l'Association d'un moment convivial et d'échanges entre eux et aussi avec l'ensemble des partenaires de l'Association.

A l'occasion de cet anniversaire, une nouvelle plaquette associative sera réalisée et mise en circulation. Un nouveau site Internet verra également le jour et une exposition des projets sera développée.

Aujourd'hui, il reste encore de la place à quelques suggestions ; le Conseil d'Administration reste donc à votre disposition pour en discuter.

Pour cet anniversaire et à titre exceptionnel, le Conseil d'Administration accordera à chacun des employés de l'Association 1 jour de congé payé annuel supplémentaire.

La date arrêtée pour cet anniversaire sera le Vendredi 10 Novembre 2006.

Une opération « portes ouvertes » sera proposée le matin dans chacun des établissements et services de l'Association, et l'après-midi une manifestation festive et officielle sera organisée au siège de l'Association.

VI – Orientation sur la Direction associative et l'organisation générale - Mise en place d'un Organigramme Associatif

Maintenant, je dois vous faire part de la volonté unanime du Conseil d'Administration qui en date du 21 Avril 2006, et liée au fait du développement de l'ensemble de ses structures, a envisagé au plus tôt la mise en place d'une organisation générale comportant la création d'un siège et d'une Direction Générale.

Pourquoi cette décision ? Plusieurs raisons s'imposaient aux élus responsables légaux et gestionnaires :

1) L'Association a de plus en plus de salariés et accueille un nombre très important d'usagers. En 2007 elle comprendra 200 salariés, en 2010 ils seront probablement 250. Le nombre d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles avoisinera le chiffre de 300.

2) Il y a aussi la diversité des activités et des modes de prise en charge proposés.

3) Dans le Département de l'Eure, nous sommes l'une des rares Associations à être habilitée ou conventionnée par la DDASS, le Conseil Général, le Ministère de la Justice, la Protection judiciaire de la jeunesse, l'Education Nationale, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Donc une pluralité d'agrèments et de modes de financements.

4) Les perspectives de développement de l'Association (Créations de nouvelles structures).

5) Une complexité de l'environnement dans lequel agit l'Association (au niveau juridique, au niveau économique, au niveau politique).

6) La multiplication et la spécialisation des compétences à développer pour gérer des établissements et services sociaux et médico sociaux.



7) Le rayonnement départemental de l'Association et la répartition géographique des établissements et des services sur le territoire du Département de l'Eure (Vernon, Pacy sur Eure, Orgeville, Evreux, Saint Sébastien de Morsent, Val de Reuil, Louviers).

8) Et puis, la fin de l'échéance pour l'été 2006, du dispositif de Direction et de Gestion transitoire de l'Institut Les Fontaines - Vernon, confié à François DENONCIN et Isabelle LACAPE, que le Conseil d'Administration remercie vivement et chaleureusement pour l'accomplissement réussie de la mission délicate qui leur avait été confiée.

9) Mais aussi un Conseil d'Administration et des administrateurs bénévoles très présents, mais qui à terme ne peuvent le rester autant, du fait de la diversité des lieux d'accueil des usagers et des formes multiples d'intervention des professionnels.

10) Sans oublier les travaux engagés fin 2004 et poursuivis jusqu'à ce jour avec l'appui précieux et les conseils avisés de l'équipe d'Adéquation Consulting que nous remercions vivement pour leur accompagnement dans le cadre du diagnostic de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au sein de l'Association. Ce travail a mis en exergue sur de nombreux aspects la nécessité de cette orientation inéluctable.

Ne dit-on pas : « Gérer, c'est prévoir ».

Le Conseil d'Administration a donc adopté une motion d'orientation 2006-2007 sur la Direction associative et l'organisation générale, motion dont voici les principales orientations, lignes directrices et étapes:

Constitution de 4 pôles d'activité au sein de l'Association :

- **Pôle 1** – Protection de l'enfance : Centre éducatif
- **Pôle 2** – Enfants et adolescents en difficultés psychologiques avec troubles du comportement : ITEP Orgeville & SESSAD Pacy sur Eure / ITEP Vernon & Projet SESSAD
- **Pôle 3** – Handicap moteur: Centre d'Accueil de Jour La Source & projet de réalisation d'une Maison d'Accueil Spécialisée
- **Pôle 4** – Guidance familiale : Centre Le Trait d'Union

Suit la caractérisation (types d'établissements) et le dimensionnement des 4 pôles (activité, effectifs, fonctionnement) afin de définir le dimensionnement des besoins en encadrement dans chaque pôle (Directeur, Directeur Adjoint, Chef de service).

Puis la constitution du siège et de la Direction Générale qui se verra attacher des compétences et un pôle ressources.

Le pôle 1 – Protection de l'enfance – verra :

- L'ouverture début 2007 à Vernon – 70 rue Emile Loubet - du foyer pour préadolescents (garçons et filles de 12 à 15 ans) de 12 places, nouvelle section socioéducative du CENTRE EDUCATIF (établissement à caractère social) s'inscrivant dans l'objectif de diversification du dispositif d'accueil pour adolescents projeté par le Schéma départemental enfance famille 2003-2008.

- La création de nouveaux emplois et notamment d'un poste de Chef de service, responsable d'unité d'intervention sociale à pourvoir dès septembre 2006 avec mission de chef de projet.

Le pôle 2 - Enfants et adolescents en difficultés psychologiques -comprenant l'ITEP d'Orgeville et l'ITEP de Vernon verra :

- Le recrutement d'un Directeur d'établissement pour l'ITEP de Vernon,
- La supervision de la création et du projet du SESSAD de l'ITEP de Vernon qui sera confiée à Mme LACAPE, Directrice de l'ITEP – Orgeville, assistée de Mlle Céline VAN DER HOEVEN, cadre responsable du SESSAD « Mosaïque ». Ceci afin de bénéficier de son expérience confirmée et reconnue,
- Le redéploiement d'un poste de Cadre de l'ITEP de Vernon auprès de la Direction Générale,

Le pôle 3 – Handicap moteur – verra :

- La différenciation renforcée entre le Centre d'Accueil de Jour « La Source », établissement à part entière, et l'ITEP – Vernon, notamment par son rattachement à la Direction Générale,
- L'accès de ce pôle aux services comptabilité, budget prévisionnel et comptes administratifs, restauration, entretien et maintenance,..., se fera via un contrat de prestations internes mobilisant les ressources nécessaires au sein de l'Association.

Le pôle 4 – Guidance familiale – sera rattaché à la Direction Générale.

- Qui en poursuivra la mission d'appui et de développement auprès des partenaires institutionnels de son projet de service (Médiation familiale, conseil conjugal et familial, thérapie familiale, soutien à la parentalité).

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations décidées en Conseil d'administration et de la politique associative, les missions de la Direction Générale seront :

- Une mission de représentation permanente de l'association, de gestion et de développement des relations avec les partenaires institutionnels (locaux, régionaux, nationaux), avec les autorités de contrôle et avec les financeurs.
- Une mission de pilotage de l'ensemble des pôles d'activités et des activités de l'association.
- Une mission de gestion des ressources humaines et de gestion des relations sociales dans l'association (relations individuelles, relations collectives, contentieux éventuels).
- Une mission administrative, comptable et financière.
- Une mission liée à l'entretien, à la maintenance et la sécurité des biens et des personnes au sein de l'association et au suivi des travaux et des constructions de l'association.
- Une mission de développement des projets, de la qualité et de l'innovation au sein de l'association.

Deux commissions seront mises en place au niveau du Conseil d'Administration : Une Commission Finances et une Commission Travaux / projets.

Les autres suites à donner à ces décisions du Conseil d'administration sont :

- Le lancement de la campagne de recrutement (candidatures internes et externes) pour les postes vacants d'ici le 30 juin 2006,
- La poursuite de discussions financières avec les autorités de contrôle au plus tard 1er septembre 2006,
- La mise en place du nouvel organigramme, du tableau de répartition des responsabilités et des fiches de fonction au plus tard le 1er janvier 2007,
- Et aussi la prolongation de la mission des Chargés de direction, F.DENONCIN & I.LACAPE, auprès de l'ITEP – Vernon et du CAJ La Source au plus tard jusqu'au 1er janvier 2007.

Ainsi donc, dès le mois de juin 2006 pour une prise de fonction officielle au plus tard le 1er janvier 2007, l'Association recrutera un Directeur Général des établissements et services (titulaire du CAFDES).

De même la campagne de recrutement du Poste de Directeur de L'ITEP – Vernon (titulaire du CAFDES ou en cours), et celle pour pourvoir le poste au Centre éducatif de Chef de service, responsable d'unité d'intervention sociale (titulaire du CAFERUIS ou à engager) sont d'ores et déjà ouvertes.

Pour ces postes et tous les autres (Nouveau Foyer préadolescents, SESSAD,...), la même procédure s'appliquera que pour les autres embauches, elle se fera d'abord et dès la semaine prochaine par offres d'emploi et de mobilité en interne à l'Association, et si nécessaire le recrutement s'effectuera par un appel à candidatures externes. A compter d'aujourd'hui, le Conseil d'Administration est disponible et étudiera toutes les candidatures.

La motion d'orientation 2006-2007 sur la Direction associative et l'organisation générale adoptée par le Conseil d'Administration sera présentée prochainement aux équipes d'encadrement et conseils de direction de chacun des établissements, et fera l'objet d'informations et d'échanges également auprès des Institutions représentatives du personnel.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'année 2005 aura été très riche, qu'il s'agisse de créations, d'aménagements ou de projets et ce dans un contexte d'évolutions qui mobilise salariés et bénévoles du Conseil d'Administration, dans le souci de se remettre en question et de s'adapter à de nouvelles exigences.

Mais avant de conclure et de soumettre pour approbation ce rapport moral, je voudrais remercier:

- Nos partenaires institutionnels (DDASS, CG27, Justice, CRAM, Education Nationale, CAF, Collectivités locales, ..., Caisse d'Epargne, Crédit Coopératif, SCOGEX – Commissaire aux comptes, Notaire, Architectes, ...) dont le soutien et la confiance sont les gages de la réalisation de notre projet associatif et de nos projets d'établissement ou de service,
- Les usagers de l'Association qui sont le coeur et la raison d'être de la vie associative,
- Les administrateurs pour leur concours actif et bénévole, leur gestion désintéressée et leur disponibilité,
- Une très grande majorité des personnels de l'Association, des cadres et des directeurs pour leur travail difficile qu'ils exercent avec une conscience professionnelle, sans relâche, pleine de sagesse et pour le mieux être des usagers. Ils ont la confiance et le soutien du Conseil d'Administration.
- Les personnels et toutes les équipes professionnelles des établissements et services de l'Association pour leur contribution active à la réalisation de nos projets au service des personnes. Je les assure de la reconnaissance et du soutien constant du Conseil d'Administration. Et nous voudrions adresser aux différents personnels des structures nos encouragements car leurs missions ne sont pas simples et nous en avons pleinement conscience. Aussi rassurez-vous, l'Association est bien présente et elle entend pleinement exercer la responsabilité et le rôle qui sont les siens.

Mesdames et Messieurs, le rapport Moral de l'année 2005 vient de vous être communiqué, je vous remercie pour votre attention et comme il est d'usage avant son approbation, je suis prêt au nom du Conseil d'Administration à répondre aux questions qu'il soulève.

A Vernon, le Samedi 17 juin 2006

Le Président
Gérard VARIN